

PARTENAIRES

Le SSIAD peut s'appuyer sur le maillage partenarial avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC71), de l'Unité Mobile de Soins Palliatifs (UMSP), et de l'Hospitalisation A Domicile (HAD).

Des relais temporaires ou définitifs en Institution type EHPAD ou accueil de jour peuvent être proposés au bénéficiaire et/ou à l'Aidant principal.

Le SSIAD est en lien avec l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) qui intervient sur Prescription Médicale. Dans ce cadre, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sur notre canton peuvent bénéficier des actions d'intervention organisées par l'ESA Nord-Ouest 71.



Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) « Présence et Vie » du Canton de Givry-Buxy propose, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et infirmiers à domicile ou en résidence autonomie.

**SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE
« Présence et Vie »
du Canton de GIVRY – BUXY
11 B route de Bissey • 71390 BUXY**

Les horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi et Jeudi	de 8h00 à 15h00
Mardi	de 8h00 à 16h00
Vendredi	de 8h00 à 14h00

Le service est joignable 7j/7 au 03 85 92 08 64

 secretariat@ssiad-buxy71.fr



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



**Service de Soins
Infirmiers à Domicile
du Canton
de Givry-Buxy**



ADMISSION

La prescription médicale nécessaire pour une prise en charge par le SSIAD est établie par le médecin traitant.

L'admission se fait au regard des places disponibles et du degré de dépendance (GIR).

Une visite préalable de l'infirmière coordinatrice est faite au domicile du futur bénéficiaire afin de déterminer le plan de soins, la fréquence des passages et la nécessité d'aides techniques.

INTERVENANTS

- **L'infirmière coordinatrice** assure l'organisation, la coordination des soins et établit les liens entre les différents intervenants ;
- **Les aides-soignantes** dispensent les soins d'hygiène, de confort, de prévention et concourent à l'accompagnement au quotidien de la personne soignée en dispensant des conseils pour prévenir ou maintenir l'autonomie.

INTERVENTIONS

Les aides-soignantes interviennent en fonction du plan de soins établi par l'infirmière coordinatrice, selon les besoins du bénéficiaire.

BÉNÉFICIAIRES

Qui sont-ils ? :

- Les personnes âgées de plus ou de moins de 60 ans dont la pathologie et/ou le handicap génère une dépendance.
- Les personnes âgées de plus ou de moins de 60 ans souffrant de pathologies chroniques invalidantes, ou de maladies neuro-dégénératives.
- Quel que soit l'âge, aux patients dont la dépendance est liée au vieillissement physiologique.

Le SSIAD transmet les soins techniques (injections, pansements, etc...) aux infirmier(e)s libéraux conventionné(e)s de son secteur d'intervention selon le libre choix du bénéficiaire.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les bénéficiaires du SSIAD ont la possibilité d'avoir un soutien de la Psychologue Clinicienne salariée du Service. Elle a pour mission d'assurer un accompagnement clinique adapté aux patients pris en soins par le SSIAD, mais également auprès des Aidants principaux où elle a un rôle de soutien et d'aide à la compréhension. Elle est en lien avec l'équipe du SSIAD et avec d'autres professionnels (partenaires institutionnels) afin de faciliter la communication entre les différents acteurs en interne et externe de la structure.

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le SSIAD qui dispose de 51 places personnes âgées et de 4 places personnes en situation de handicap, peut intervenir sur les communes suivantes :

BUXY

- Bissey-sous-Cruchaud
- Bissy-sur-Fley
- Buxy
- Cersot
- Chenôves
- Culles-les-Roches
- Fley
- Germagny
- Jully-les-Buxy
- Marcilly-les-Buxy
- Messey-sur-Grosne
- Montagny-les-Buxy
- Moroges
- Saint-Boil
- Saint-Germain-les-Buxy
- Saint-Martin d'Auxy
- Saint-Martin-du-Tartre
- Saint-Martin-des-Champs
- Saint-Privé
- Saint-Vallerin
- Sainte-Hélène
- Santilly
- Sassangy
- Saules
- Savianges
- Sercy
- Villeneuve-en-Montagne

GIVRY

- Barizey
- Charrecey
- Chatel-Moron
- Dracy-le-Fort
- Granges
- Givry
- Jambles
- Mellecey
- Mercurey
- Morey
- Rosey
- Saint-Bérain-sur-Dheune
- Saint-Denis-de-Vaux
- Saint-Désert
- Saint-Jean-de-Vaux
- Saint-Mard-de-Vaux
- Saint-Martin-sous-Montaigu
- La Charmée